

Inauguration du Cœur d'Archipel Cocagne AVION Samedi 20 septembre 2025 – (Canton d'Avion)
--

Le Département du Pas-de-Calais a au moins deux raisons d'être présent aujourd'hui au Cœur d'Archipel Cocagne et je tiens, au nom du Président Jean-Claude LEROY, à vous assurer du total soutien de notre collectivité.

La première raison est liée à l'accompagnement à l'emploi

- A l'époque des petites phrases, il est facile de dire qu'il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi. Or, nous savons tous ici que s'est bien plus compliqué et qu'il faut pouvoir lever des freins et être accompagnés.
- C'est exactement ce qui est fait ici et plus globalement par les équipes des Anges Gardins. C'est la raison pour laquelle nous tenons également à cette clause d'insertion lorsque nous finançons des travaux. C'est ce qui permet aux personnes bénéficiaires du RSA ou jeunes sans qualification, d'être formés et de travailler sur le chantier. C'est un véritable tremplin pour remettre le pied dans la vie professionnelle.

La 2^{ème} raison est environnementale et citoyenne

- Et quand nous évoquons l'environnement, les questions de santé ne sont jamais loin.
- La loi EGALIM impose aux établissements chargés d'une mission de service public l'utilisation de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits biologiques. C'est une véritable avancée sociétale.

Mais comment fait-on quand, dans le Pas-de-Calais, moins de 2% de la surface agricole est en bio ? Comment font également les producteurs quand les aides au maintien de l'activité bio disparaissent du jour au lendemain, dans un secteur particulièrement fragile ?

- Alors, malgré les difficultés budgétaires et même si ce n'est pas vraiment notre compétence, le Département a souhaité maintenir son soutien à Bio en Hauts-de-France ainsi qu'à APROBIO pour notamment la mise en réseau des chefs de cuisine de nos collègues.
- Par ailleurs, nous avons volontairement créé ce fonds Alimentation durable, qui accompagne donc le Projet des serres de cette Archipel Cocagne. Il est essentiel de pouvoir proposer à la population des produits de qualité dans la proximité.

Enfin, créer des jardins dans le Bassin Minier ce n'est jamais un acte anodin

Nous avons tous le souvenir des jardins de nos parents, de nos grands-parents, dans les corons d'Avion, de Sallaumines et d'ailleurs.

C'était des endroits fleuris et bien rangés avec des allées impeccables délimitées par les bouteilles en verres. Mais c'était surtout des jardins de subsistance pour la cuisine de la famille. Des jardins d'échange aussi où les graines des voisins faisaient les plans et les routes de l'année.

Cette vie, pas si lointaine, c'était celle d'avant le « tout gazon » et de la cuisine industrielle aseptisée, trop salée, trop sucrée. Nous en connaissons les conséquences en terme de « malbouffe », d'obésité et de maladies cardio-vasculaires.

Il est donc temps de sortir de ce modèle et de revenir à une cuisine plus saine. En ce sens, le Cœur d'Archipel Cognac a un rôle essentiel dans le quartier et la ville. Vous pouvez compter sur Jean-Marc, la majorité départementale et moi pour défendre ce modèle au sein de notre Assemblée départementale et pour accompagner les projets locaux.